



Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Haute Maurienne Vanoise
Pôle Enfance Jeunesse
Accueil de Loisirs « Pirouette Cacahouète » Enfance 3/11 ans
Règlement intérieur Périscolaire
Année scolaire 2024-2025

ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR PERISCOLAIRE 2024/2025

Le règlement intérieur périscolaire peut faire l'objet de modifications et/ou compléments dans le cadre de protocoles spécifiques imposées et/ou nécessaires. Ces modifications de fonctionnement et protocoles font l'objet d'un document spécifique et d'une information auprès des familles.

L'inscription à l'accueil de loisirs impose l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur en cours ainsi que des protocoles spécifiques et modifications de fonctionnement.

Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur périscolaire 2024-2025 de l'Accueil de Loisirs Pirouette Cacahouète du CIAS Haute Maurienne Vanoise et que les renseignements donnés sur le dossier d'inscription de mon enfant sont exacts. En cas de modification, j'en informe le service enfance par mail.

Fait à

Le

Signature du représentant légal :